

L'enquête Allison : entendre les personnes ayant subi des effets indésirables liés aux vaccins

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Les journées du 8 au 11 septembre 2026 resteront gravées dans l'histoire. C'est à cette période que s'est tenue à Ottawa, au sein du Parlement, la commission d'enquête Allison, visant à recueillir les témoignages de Canadiens ayant subi des préjudices liés aux vaccins contre la COVID-19 — des vaccins pourtant présentés par les autorités comme étant « sûrs et efficaces. » Le député Dean Allison (circonscription de Niagara West), ainsi que l'avocat Shawn Buckley et son épouse Teresa Buckley, ont mené des auditions remarquables pour mettre en lumière les conséquences de ces effets indésirables sur des personnes vaccinées — que ce soit de leur plein gré ou sous la contrainte — et ayant par la suite souffert de graves atteintes physiques. D'autres témoins ont évoqué, sous serment, le décès de proches survenu à la suite de l'injection, notamment celui d'une femme qui s'est effondrée à peine sept minutes après avoir reçu le vaccin.

Nous tenons à saluer le député Allison pour le courage dont il a fait preuve en menant cette enquête. Bien que les Canadiens en sachent beaucoup plus aujourd'hui qu'au moment du déploiement des vaccins à ARNm, un grand nombre de nos concitoyens ignorent toujours la réalité concernant la quantité limitée de recherches sur la sécurité réellement effectuées par Pfizer, Moderna et d'autres laboratoires avant la mise sur le marché de leurs injections expérimentales. Encore moins nombreux sont ceux qui ont conscience du nombre considérable de décès et de blessures survenus à la suite de ces campagnes de vaccination de masse. Le fait que de nombreux Canadiens aient été vaccinés sans présenter — jusqu'à présent — de symptômes significatifs liés à des effets indésirables a permis aux politiciens et aux propagateurs de faux récits de qualifier de « rares » les cas avérés de blessures ou de décès. Pour beaucoup, cette qualification a été interprétée comme synonyme d'« insignifiant. » Or, ceux qui ont écouté les heures de témoignages lors de l'enquête Allison savent que les personnes affectées par ces vaccins ne sont pas insignifiantes et que leurs vies et leurs carrières brisées ne sauraient être balayées d'un revers de main.

Le nombre de personnes ayant témoigné (environ 50) et celui de celles ayant demandé à le faire (plus de 1 400) ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Un grand nombre de Canadiens ayant subi des préjudices à la suite des injections expérimentales n'ont pas réussi à trouver un médecin pour remplir les formulaires requis pour le Programme d'aide pour les dommages liés aux vaccins du Canada. Sur les 3 500 personnes ayant pu déposer une demande dans le cadre de ce programme, seules 250 environ (0,04 %) ont obtenu une indemnisation. À l'origine, une enveloppe de 55 millions de dollars avait été allouée au programme, mais, comme c'est souvent le cas avec le gouvernement, 35 millions de dollars ont été engloutis par les frais administratifs et de fonctionnement. Vous pouvez en apprendre davantage sur les lacunes de ce programme en regardant mon entretien avec Dean Allison.¹

Au cours de ces quatre jours d'audiences, des témoignages sous serment ont été recueillis auprès de personnes ayant subi des préjudices liés aux vaccins, ainsi que de médecins éminents et respectés et d'autres intervenants cherchant à mettre en lumière les méfaits causés par les protocoles liés à la COVID-19 mis en œuvre par les gouvernements américain et canadien, les inexactitudes et les affirmations manifestement fausses avancées durant la pandémie, ainsi que la tromperie délibérée du public. Lors de la première journée, la commission a entendu le sénateur américain Ron Johnson, qui a vivement critiqué le

lancement irresponsable de ces injections expérimentales à ARNm ainsi que les allégations trompeuses concernant leur innocuité et leur efficacité. Plus tard dans la journée, le professeur Denis Rancourt a livré un exposé détaillé et solidement étayé. Les jours suivants, l'auditoire a pu entendre les interventions du Dr James Thorp, du Dr Peter McCullough, de Ken Drysdale (de la *Commission d'Enquête Nationale Citoyenne*), de l'enquêtrice Helen Grus (du Service de police d'Ottawa) et de bien d'autres encore. Le poids combiné de ces experts et la profonde détresse des participants ayant souffert d'effets indésirables — venus partager leurs récits douloureux — ont véritablement mis en évidence l'ampleur de la tromperie et de la corruption qui ont marqué la vie des Canadiens durant la période de la COVID-19.

La commission d'enquête Allison a été diffusée en direct sur son propre site web ainsi que sur plusieurs autres plateformes. Des extraits de témoignages individuels sont relayés sur une grande variété de réseaux sociaux. Ceux qui ont manqué la diffusion en direct ou qui souhaitent revoir les témoignages peuvent accéder à l'intégralité des quatre jours d'audience en consultant cette page.² Vous voudrez peut-être passer les publicités YouTube ainsi que les premières minutes de ces vidéos, qui correspondent essentiellement à l'attente du début des débats lors de la diffusion en direct. Les témoignages des personnes ayant subi des effets indésirables liés aux vaccins sont saisissants, et les exposés factuels des experts revêtent une importance capitale pour quiconque souhaite mieux comprendre ce que nous avons traversé en tant que nation durant les années éprouvantes de l'ère du Covid.

Je n'ai rien à ajouter au travail remarquable de la Commission d'enquête Allison, si ce n'est pour féliciter le député Dean Allison pour son courage exceptionnel d'avoir organisé cette enquête, ainsi que la poignée d'autres députés qui y ont assisté et écouté. Bien sûr, comme c'est souvent le cas, les personnes qui avaient vraiment besoin d'entendre les témoignages n'étaient pas présentes. J'ai compté quatre députés ; peut-être cinq. Pas un seul député libéral. Pas un seul député du Bloc québécois. Pas un seul député du NPD. Pas un seul ministre de la Santé. Ni l'ancien ni l'actuel Premier Ministre. Pas les médias traditionnels financés par les contribuables qui ont soutenu les actions du gouvernement et qui ont participé à la tromperie du public. Pourtant, la vérité a été dite et ceux qui avaient des oreilles pour entendre ont entendu. Ceux qui regrettent maintenant de ne pas avoir assisté à l'enquête peuvent encore le faire.

Les personnes ayant subi des effets indésirables liés aux vaccins méritent une indemnisation. Les Canadiens méritent des excuses de la part de ceux qui ont imposé, avec une rigueur draconienne, leur volonté à un public induit en erreur.

Je tiens à remercier tout particulièrement Shawn et Teresa Buckley ; c'est grâce à leur quête assidue de la vérité et de la justice dans ce dossier que l'enquête Allison a pu voir le jour. J'adresse également mes remerciements et ma profonde gratitude à tous les témoins, dont beaucoup n'ont pu participer qu'au prix d'importants sacrifices personnels. Au nom du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada,³ nous vous rendons hommage, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent pour la vérité et la justice. Que Dieu ait pitié de notre nation et nous délivre du mal.

Notes de bas de page

¹ www.youtube.com/watch?v=RMwGwEL43Ck

² covidtestimony.com/live/#inquiry-full-days

³ www.chp.ca/fr/

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
